Décembre 2026/Janvier 2027

La Gogane

Magazine municipal
de la ville de Mûrs-Érigné

158



© Les Trombines

12 - 13 | La Fête de l'Hiver et La Bicoque vous attendent le 6 décembre

5 | Vœux à la population le 23 janvier

10 | La route de Cholet redessinée en 2027

15 | Un spectacle cabaret gratuit pour les aînés le 16 décembre

16 | La BD à l'honneur à la médiathèque

Ville de Mûrs-Érigné

Édito



Fabien Véteau,
Maire de la Ville
de Mûrs-Érigné

Chères Érimûroises, chers Érimûrois,

En ouvrant ce nouveau numéro de notre périodique communal, je souhaitais vous adresser quelques mots qui ne soient pas seulement ceux du comptoir des travaux ou des chantiers en cours, mais ceux d'un citoyen attaché, comme vous, aux valeurs qui nous rassemblent.

Nos concitoyens traversent une période difficile. Le pouvoir d'achat se réduit : le carburant, l'alimentation, l'énergie pèsent chaque jour un peu plus sur les budgets des familles. Les jeunes générations portent également des fragilités que la crise sanitaire a largement aggravées, et les difficultés rencontrées par l'école nous rappellent que l'éducation de nos enfants demeure un chantier national prioritaire, au sens propre comme au figuré. Ces colères sont légitimes ; le droit de les exprimer est un pilier de notre pacte républicain, et nul ne saurait le contester.

Mais il est un événement récent qui, je crois, doit nous faire réfléchir ensemble. Dans la nuit du 17 octobre, la mairie de Limoges a été incendiée, après que des éléments violents, venus en marge d'un cortège par ailleurs pacifique, ont brisé les vitres, enfoncé la porte et mis le feu à la maison commune. Ce ne sont pas seulement des murs, des archives ou du mobilier qui ont brûlé : ce sont des actes d'état civil, des registres, l'histoire d'une communauté, et les symboles mêmes de la République dans une préfecture. Car brûler la maison commune, c'est porter atteinte à ce qui nous appartient à tous : la mairie est le lieu où l'on se marie et où l'on naît à la citoyenneté, où l'on vote, où l'on se retrouve, quelles que soient nos sensibilités. C'est la maison de tous, y compris de ceux qui l'attaquent.

J'ai été, comme l'immense majorité des maires de France, profondément choqué par ces images. Et je me dois de saluer la vague de solidarité qui s'est élevée depuis : des communes de toutes tailles, de toutes sensibilités, ont apporté leur soutien matériel et moral à la ville de Limoges. Cette fraternité entre communes est, à mes yeux, la plus belle réponse républicaine à la violence : elle rappelle que la République n'est pas une abstraction, mais une communauté de destin qui se manifeste surtout dans l'épreuve.

Ce rappel n'a rien d'un procès intenté à la manifestation : la France est un pays de libre expression, et les défis du coût de la vie comme ceux de l'éducation appellent des réponses fortes et des débats vigoureux. Mais le dialogue démocratique ne peut ni s'écrire dans les flammes, ni se construire sur les ruines d'un bâtiment public. La réponse aux difficultés de nos concitoyens se trouve dans la concertation, dans l'écoute et dans l'action publique, jamais dans la destruction du bien commun. Ce qui nous rassemble – le respect, la responsabilité et la fraternité – doit toujours l'emporter sur ce qui nous divise.

Au-delà de ces événements, je veux terminer par l'espérance. Notre commune garde confiance : les initiatives associatives, l'engagement des équipes éducatives et des enfants de nos écoles, la générosité de nos bénévoles et la solidarité de nos habitants en témoignent chaque jour.

Les fêtes de fin d'année approchent : qu'elles soient pour chacun d'entre nous l'occasion de retrouver, en famille et entre voisins, la chaleur des retrouvailles et la lumière que nous offrons notamment aux enfants de la commune.

Que cette période de partage ranime notre espérance collective et nous donne la force, ensemble, d'aborder la nouvelle année avec sérénité et détermination.

Plus que jamais, faisons vivre les valeurs qui nous rassemblent : le respect, la responsabilité et la fraternité.

La Gogane est le magazine d'informations communales de la Ville de Mûrs-Érigné.

Directeur de la publication : Fabien Véteau, Maire • Rédaction : le service communication, les élus, les services municipaux et les associations dont les articles sont publiés dans ce numéro • Mise en page : service communication • Crédits illustrations : Ville de Mûrs-Érigné, libres de droit (Canva Pro) ou précisé par la mention © • Impression : Les ateliers paquereau, 8 boulevard des Bretonnières, 49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou. Imprimé sur papier éco-certifié avec des encres végétales • Tirage : 3 400 ex. Dépôt légal à parution Distribution : K'livéo • ISSN 3097-903X

Contact : 5 chemin de Bellevue, CS 80015, 49610 Mûrs-Érigné • Tél. 02 41 79 78 77 • Mail : info@ville-murs-erigne.fr
Service communication : communication@ville-murs-erigne.fr

Cadre de vie

Sécheresse 2026 : appel à témoignages pour une reconnaissance d'état de catastrophe naturelle

Afin que la Ville puisse faire une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle suite aux épisodes de sécheresse vécus en 2026, il est nécessaire de s'appuyer sur les conséquences négatives rencontrées sur les bâtiments et remontées par les habitants : lieu, date, effets avec photos ou attestation.

La Ville invite donc tous les habitants dont les biens bâtis auraient été impactés par la sécheresse à envoyer un mail à info@ville-murs-erigne.fr (indiquant les coordonnées de l'habitation impactée, les effets indésirables, les dates de constatations) et de joindre des photos pour preuves à l'appui avant le 10 décembre 2026.



Donnez une seconde vie à votre sapin de Noël



Du samedi 26 décembre au dimanche 31 janvier, la Ville met à disposition des habitants qui le souhaitent un lieu de dépôt pour revaloriser leurs sapins naturels de Noël (sans neige artificielle, sans décoration).

Le point de collecte se situe en dessous du parking du CCJC (entre le 37 et le 39 route de Nantes, juste avant le chemin des Moreaux).

Les sapins seront recyclés en interne par notre service espaces verts et publics.

En bref

Moustiques tigres : continuons les gestes de prévention

Les moustiques tigres ont disparu, mais par leurs œufs ! Les œufs qui n'auront pas éclos vont passer l'hiver en sommeil et éclore au printemps dès que les températures seront plus clémentes.

Alors pour éviter que la saison des moustiques ne reparte sur les chapeaux de roue en 2027, voici quelques conseils simples mais efficaces : nettoyez les gouttières et les regards pour retirer les amas de feuilles qui stockent de l'eau. Videz, frottez et stockez à l'abri vos coupelles, seaux, soucoupes et autres contenants. Retournez les brouettes et arrosoirs. Vidangez vos récupérateurs d'eau de pluie.

Frelon à pattes jaunes : prêt de pièges homologués

Comme chaque année depuis trois ans, la Ville assurera une campagne de lutte contre le frelon à patte jaune (frelon asiatique). Pour améliorer cette lutte, nous vous proposons cette année un prêt de pièges homologués (23 pièges disponibles).

À cette occasion, nous vous convions mercredi 17 février à 18h, à l'Espace Bellevue, pour leur distribution et vous exposer la problématique du frelon et le mode de lutte. Ce sera également l'occasion de voir comment auto construire un piège qui cible le frelon à patte jaune tout en préservant les autres espèces.

Les élus du CME en sortie de fin de mandat

Le 6 novembre dernier, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) ont effectué leur sortie de fin de mandat avec la visite historique et patrimoniale de l'Hôtel du Département de Maine-et-Loire, commentée par Lou Desrues, médiatrice culturelle.



Les enfants étaient accompagnés par Christelle Cailleux, Conseillère départementale, et Angélique Perrine-Kahn, adjointe à l'éducation, l'enfance et la jeunesse de Mûrs-Érigné.

Le 10 novembre, trois d'entre eux ont également participé au Conseil municipal des adultes avec une présentation, en début de séance, de leur projet d'installation d'un point d'eau potable gratuit à l'esplanade Bellevue. Ce robinet, installé en août dernier, se situe près de l'Espace Bellevue, non loin du terrain multisports et de l'Espace Jeunes.

Les prochaines élections des élus du CME auront lieu en février 2027.

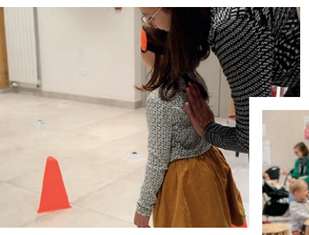
La Semaine de la parentalité a fait le plein !

Pour sa 4e édition, la Semaine de la parentalité a changé de calendrier en s'installant durant la deuxième semaine des vacances scolaires. Un choix qui semble avoir trouvé son public : près de 300 personnes ont participé aux différents rendez-vous proposés, entre ateliers, théâtre, spectacle et bal.

Au-delà de la fréquentation, cette édition a également été marquée par la richesse des échanges avec les familles. Autant de retours précieux qui permettent de mieux cerner leurs attentes et d'imaginer les prochaines actions.

Dès janvier, les services enfance-jeunesse et les partenaires du collectif parentalité se retrouveront pour dresser le bilan de cette édition et commencer à préparer la 5e Semaine de la parentalité.

Et pour la suite, votre avis compte ! Parents, futurs parents, faites-nous part de vos envies en répondant au sondage en ligne adressé aux familles (QR Code ci-contre). Destiné aux habitants de Mûrs-Érigné et de Soulaines-sur-Aubance, il vise à mieux connaître les familles du territoire, leurs besoins et leurs idées autour de la parentalité. Que vous attendiez un enfant ou que vous soyez parent d'un bébé, d'un enfant ou d'un adolescent, vos réponses contribueront à construire des actions toujours plus proches de vos attentes.







En bref

Une Semaine du goût épicée pour les élèves

Du 12 au 16 octobre dernier, durant la Semaine du goût, les enfants scolarisés sur la commune et déjeunant au restaurant scolaire ont pu découvrir 3 épices.

Le curry, la noix de muscade et la cannelle étaient intégrés au menu de la semaine dans différents plats. Des ramequins avaient aussi été préparés avec l'épice concernée chaque jour et présentés aux enfants pour qu'ils puissent sentir son odeur particulière. Le vendredi, les cuisiniers avaient même préparé un menu monochrome. La couleuse choisie était le rouge. Les enfants et les agents étaient invités à venir avec un vêtement ou un élément rouge.

Vœux à la population, samedi 23 janvier à 10 h 30

La Municipalité convie tous les acteurs du territoire (habitants, associations, entreprises) samedi 23 janvier à 10 h 30 au Centre Culturel Jean Carmet afin de recevoir les vœux du Maire et de ses élus.

Cette matinée sera également l'occasion pour nos jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) de faire leur bilan de mandat (élections en février). La Municipalité profitera de ce rassemblement pour remettre aux nouveaux majeurs leur première carte électorale et leur livret du citoyen. Cette remise se fera en présence des personnes ayant aidé lors des dernières élections, l'occasion de les remercier pour leur investissement bénévole. La cérémonie se terminera par un moment convivial autour de la galette des rois. L'occasion d'échanger avec vos élus municipaux.



De nouveau cette année, un espace pour les enfants sera tenu par un agent d'animation du service enfance-jeunesse. Ce coin détente dédié au jeu, coloriage et lecture permettra aux parents de participer à la cérémonie sans se soucier de trouver un mode de garde ou de craindre de voir leurs enfants s'ennuyer. Parents, n'hésitez donc pas à venir, vos enfants seront occupés !

En bref

Fermetures de fin d'année

L'Espace Jeunes sera fermé à partir du 24 décembre midi. Réouverture le 4 janvier. La médiathèque sera aussi fermée du 24 décembre jusqu'au 4 janvier inclus. Réouverture mardi 5 janvier. Le Centre Culturel Jean Carmet (service location de salles et programmation culturelle) sera fermé du 19 décembre au 3 janvier inclus. Tous les services municipaux seront exceptionnellement fermés les 24 et 31 décembre après-midi ainsi que les 25 décembre et 1er janvier.

Devenez acteur de la solidarité sur la commune, faites un don au CCAS

Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) soutient des centaines de foyers érimûrois qui en ont besoin, notamment grâce à l'intervention de citoyens et d'entreprises solidaires, à travers diverses formes de dons. Mais alors, que peut-on donner et comment peut-on le faire ?

En premier lieu, on peut donner de son temps en devenant bénévole. Ainsi, des dizaines d'Érimûrois sont déjà engagés aux côtés du CCAS, parfois depuis de nombreuses années. Que ce soit pour participer à l'aide alimentaire, pour effectuer des transports solidaires ou encore pour contribuer à l'animation d'actions collectives, chacun s'investit sur le temps et les missions qu'il souhaite.

Il est aussi possible de faire un don sous la forme d'une contribution financière au CCAS. Les fonds ainsi récoltés sont autant de ressources supplémentaires permettant la réalisation d'actions de soutien aux familles les plus précaires. Les particuliers comme les entreprises peuvent donner au CCAS et cela ouvre droit à un crédit d'impôt grâce à un reçu fiscal délivré par le CCAS. Pour les particuliers, cette réduction d'impôt est de 66 % du montant du don (dans la limite de 20 % du revenu imposable).

Enfin, suivant le même principe que les dons financiers, particuliers et entreprises peuvent effectuer un don en nature. Il peut s'agir de denrées alimentaires ou de biens de première nécessité, produits invendus, non consommés ou qui ne sont simplement plus utilisés. Ces dons sont ensuite directement redistribués aux bénéficiaires du CCAS ou utilisés dans le cadre des actions concrètes qui leur sont adressées.

Si vous portez un intérêt à l'action sociale communale et que vous souhaitez y participer d'une façon ou d'une autre, n'hésitez plus !

Contact : CCAS, 5 Chemin de Bellevue, au 02 41 79 78 85 ou à ccas@ville-murs-erigne.fr

La Résidence Accueil Saint-Pierre a soufflé sa première bougie

Le 1er octobre dernier, résidents, professionnels, familles, bénévoles et partenaires locaux se sont réunis pour célébrer l'arrivée de l'association Cités Caritas, désormais, gérante de la Résidence Accueil Saint-Pierre.

La Résidence Accueil Saint-Pierre est un lieu d'habitat durable pour des adultes en situation de handicap psychique stabilisé. Elle accueille 30 personnes dans un cadre de vie semi-collectif, favorisant à la fois l'autonomie, la sécurité et le lien social. Cette structure dépend de la Cité La Gautrèche, implantée à Cholet. Cités Caritas gère, aujourd'hui, au niveau national, 22 000 personnes en situation d'exclusion ou de handicap en France.



Pour cette fête, beaucoup ont participé à la préparation : la confection des mini-fours, la décoration, un quiz pour mieux connaître l'histoire du château Saint-Pierre et son parc, une guirlande de photos d'animations (sortie pêche, émission de radio, sortie karting, repas collectif…).

Beaucoup de choses ont évolué en un an ; il a fallu déconstruire d'anciennes habitudes. Ce fut un changement qui a pu paraître difficile pour certains, mais indispensable pour assurer la pérennité de la structure et la poursuite de l'accompagnement des personnes.

Cette fête était aussi l'occasion de mieux faire connaître la Résidence Accueil sur le territoire et de continuer à s'ouvrir vers « l'extérieur », notamment grâce à l'équipe de bénévoles que vous pouvez intégrer à tout moment.

Contact: Résidence Accueil Saint-Pierre, 39 route de Cholet, à gautreche.secretariat@citescaritas.fr

Bien vieillir ensemble : découvrez le béguinage Saint-Vincent !

Le béguinage Saint-Vincent est un habitat inclusif, un modèle soutenu et subventionné par le Département pour favoriser le « bien vieillir ». Ici, une vingtaine de seniors de plus de 65 ans vivent en autonomie dans leur logement privé, tout en partageant des espaces et des temps collectifs.

Une vraie aventure humaine : cette vie partagée se prépare et demande un travail sur soi. Le béguinage repose sur la réciprocité : que puis-je apporter au collectif, et que peut-il m'apporter ? Les habitants s'engagent ainsi au quotidien dans la bienveillance et l'entraide, notamment face aux fragilités de l'âge.



Conférence projet de vie « Mieux vivre ensemble : développer ses compétences psychosociales pour s'épanouir en béguinage », animée par Anne-Laure Cesbron.

Pour faire vivre ce projet, une coordinatrice de vie sociale et partagée est présente à mi-temps. Chaque mois, la réunion du « vivre-ensemble » permet de faire le point, d'échanger autour de la Charte de Vie et de monter des projets (ateliers, sorties, rencontres…). De plus, une intervenante santé vient ponctuellement échanger sur le bien-vieillir et proposer des ateliers adaptés.

Solution concrète pour repenser la retraite, le béguinage valorise l'entraide, la convivialité et le pouvoir d'agir de chacun !

Contact: Association Vivre en Béguinage, Béguinage Saint-Vincent, 2 rue de l'ancien Séminaire, Coordinatrice au 06 71 65 14 99



Mohrdor élagage entretient vos espaces verts

L'érimûrois Aurélien Mohr a lancé sa société d'arboriste-grimpeur en juillet dernier. Rencontre avec ce passionné de nature.

Quel est votre parcours ? Qu'est-ce qui vous a poussé à vous mettre à votre compte ?

Après 5 années dans les ressources humaines, j'ai effectué une reconversion de technicien forestier puis une autre d'élagueur avec spécialisation arboriste-grimpeur. J'avais depuis longtemps envie de travailler dans la nature, en extérieur. C'est un environnement dans lequel je me sens à l'aise. Je n'avais pas forcément envie de me mettre à mon compte au départ, mais mes expériences chez des élagueurs à leur compte m'ont plu : faire de A à Z, gérer son temps, être au contact du client, transmettre mes connaissances sur l'arbre… J'aime que le client connaisse son arbre et, qu'après mon passage, il sache quoi faire. Ça, c'est motivant et intéressant.

Quelles prestations proposez-vous ?

Je propose des services de taille (sécuritaire, sanitaire et architecturé). Avant toute intervention, j'échange avec le potentiel client pour bien comprendre ses besoins et ceux des arbres concernés. J'apporte alors une expertise et la mise en place d'un plan d'action adapté et sur-mesure. Quand cela est possible, je préconise des tailles douces.

J'ai à cœur de préserver notre environnement et de mieux cohabiter avec la nature. J'utilise notamment de l'huile de chaîne bio pour ma tronçonneuse et du matériel électrique. Je réutilise le bois en faisant du broyage sur place. Pour les rendez-vous de devis, si possible, je privilégie le vélo.

Des projets pour votre entreprise ?

À court terme, je vais continuer à me former pour obtenir de nouvelles certifications qui me permettront de faire davantage de diagnostics. Dans les années à venir, pourquoi pas prendre un stagiaire ou un apprenti.

Contact: Aurélien Mohr, au 07 44 42 64 55, à mohrdor-elagage@proton.me ou sur mohrdor-elagage.com , Instagram : @mohrdorelagage



Rénov'Éco : des travaux, mais aussi des idées

Érimûrois depuis 14 ans, Geoffroy Maugin a créé Rénov'Éco en janvier 2025. Fort de 20 ans d'expérience comme plaquiste et désormais électricien diplômé, il propose aux particuliers des prestations d'électricité, de plâtrerie, d'éclairage et de dépannage, mais aussi du conseil pour leurs projets de rénovation.

Vous avez longtemps travaillé comme plaquiste avant de vous former à l'électricité. Qu'est-ce qui vous a poussé à faire évoluer votre activité ?

Après 20 ans comme salarié, j'avais envie d'être autonome et de retrouver davantage de créativité et de contact humain. J'ai suivi une formation d'électricien en 2024, mais mon expérience de plaquiste reste un véritable atout : elle me permet d'avoir une bonne vision des espaces et de proposer des aménagements cohérents. Aujourd'hui, je fais davantage d'électricité et j'interviens en plâtrerie notamment pour la décoration, les plafonds ou les agrandissements. J'aime aussi travailler en réseau avec d'autres artisans.

Qu'est-ce qui vous plaît particulièrement dans votre métier ?

J'aime créer, décorer et échanger avec mes clients pour mettre en valeur leur intérieur et leur mobilier. En février 2026, j'ai suivi une formation spécialisée dans l'éclairage auprès d'un fabricant reconnu. Je peux notamment proposer des rubans LED conçus pour éloigner les moustiques par un système d'éblouissement. Je suis actuellement le seul artisan du département à proposer cette solution et seulement une centaine d'artisans sont labellisés en France. C'est un domaine qui me passionne, car la lumière peut complètement transformer une pièce. Mon objectif, c'est de voir le sourire du client à la fin du chantier : retrouver l'humain, le plaisir du travail bien fait et vivre de ma passion.

Vous proposez également du coaching pour les particuliers. En quoi consiste-t-il ?

Pour les personnes qui souhaitent réaliser elles-mêmes leurs travaux, je peux les accompagner directement sur place, généralement sur une demi-journée ou une journée. Je les aide notamment pour les travaux de placo, afin qu'elles puissent gagner en autonomie.

Contact: Geoffroy Maugin au 07 44 47 50 07, à g.renoveco@gmail.com ou sur www.renoveco.pro



Des séjours sur mesure avec Anjou Bleu Voyages

Installée à Segré-en-Anjou Bleu, l'agence de voyage Anjou Bleu Voyages existe depuis 2020. Depuis septembre 2026, elle a ouvert une nouvelle agence à Mûrs-Érigné, gérée par Dominique Perdriau.

Pourquoi avoir souhaité ouvrir une seconde antenne à Mûrs-Érigné ?

Julie Château, la créatrice de l'agence, avait 20 ans d'expérience quand elle a ouvert sa propre agence il y a 6 ans. Son agence fonctionne bien au nord d'Angers, elle souhaitait en faire de même au sud. Je la connais depuis une dizaine d'année et elle sait que j'organise beaucoup de voyages pour mes proches et que je voyage beaucoup moi-même. Elle m'a demandé de la rejoindre, m'a formée à son agence et j'ai également suivi des formations proposées par des fournisseurs, avant de devenir co-gérante avec elle.

Que propose votre agence ?

Nous proposons des offres fournisseurs, mais notre marque de fabrique, c'est du sur-mesure. Organiser le voyage comme le client le souhaite, c'est notre objectif. Le tout fait ne correspond pas à tout le monde et ce n'est pas souvent privatisé. Nous proposons des croisières, des séjours en France, en Europe et à l'international. Nous travaillons beaucoup avec des fournisseurs experts sur l'Asie, le Canada ou l'Indonésie. Si nous ne connaissons pas une destination, nous aurons forcément un fournisseur qui aura les informations. Nous pouvons répondre à toutes les questions !

Avez-vous des projets ?

Nous sommes au début de l'aventure. La priorité est de se faire connaître sur le territoire.

Contact: Anjou Bleu Voyages, 34 route de Cholet (1er étage – au-dessus de Pechana), au 02 52 35 29 09. Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Mercredi et samedi de 9 h 30 à 12 h.



L'Atelier d'Anna : couture et jeux pour enfants

Depuis le 28 septembre, l'Atelier d'Anna a ouvert ses portes au premier étage du centre commercial de l'Aubance. Anna Choque-Jaffrelot y propose un atelier de couture ainsi qu'un espace dédié aux jeux écoresponsables pour les enfants. Rencontre.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de vous lancer et de vous installer à Mûrs-Érigné ?

Après dix ans dans le commerce, j'ai eu envie de me tourner vers un métier plus manuel et concret. Passionnée depuis toujours par les activités créatives, j'ai découvert la couture et décidé d'en faire mon métier. J'ai suivi trois années de formation professionnelle, avec notamment un CAP Couture flou, un CAP Tailleur et une spécialisation en retouche, en candidate libre.

J'ai ensuite passé deux ans dans un atelier partagé à Angers, une expérience qui m'a permis de développer mon réseau et de préparer mon installation. Lorsque l'opportunité de reprendre ce local s'est présentée, le choix était évident : j'ai grandi à Mûrs-Érigné et c'est ma ville de cœur !

Que trouve-t-on à l'Atelier d'Anna ?

Deux univers se côtoient ! D'abord, la couture, avec mon activité artisanale et prochainement des cours et ateliers, individuels ou collectifs, adaptés aux envies et aux besoins de chacun.

Je propose également des jeux et supports pédagogiques pour les enfants de 0 à 12 ans : livres, puzzles, jeux d'éveil… Je travaille avec un partenaire qui référence près de 800 produits de marques françaises et européennes engagées dans une démarche écoresponsable. L'objectif est de proposer des jeux ludiques qui favorisent aussi la réflexion et l'éveil des enfants.

Pourquoi avoir associé ces deux activités ?

Je ne voulais tout simplement pas renoncer à l'un de ces deux univers ! J'avais commencé la vente de jeux sur les marchés et lors de réunions à domicile. L'ouverture de ma boutique me permet aujourd'hui de réunir ces deux activités dans un même lieu et de leur donner davantage de visibilité.

Quels sont vos projets pour la suite ?

Je souhaite développer les cours de couture début 2027. Si l'activité continue de progresser, j'envisage même de recruter à temps partiel pour répondre à la demande. J'accueille également ma première stagiaire en bac professionnel : la transmission me tient à cœur, car mes propres stages m'ont beaucoup apporté. Un rêve à plus long terme serait de pouvoir confectionner des vêtements historiques !

Contact: L'Atelier d'Anna, 34 route de Cholet, 1er étage, au 07 75 72 86 38, à bonjour@atelierdanna.fr ou sur atelierdanna.fr

Faites une bonne action et sauver des vies

Un don de sang se décompose en 3 types de produits (globules rouges, plasma et plaquettes) utilisés pour soigner les malades. Un don c'est 3 vies sauvées !

Si le cœur vous en dit, vous pouvez venir jeudi 10 décembre pour effectuer votre bonne action en effectuant un don de sang. Pour cela, il vous faut avoir 18 ans minimum et moins de 60 ans pour un premier don (moins de 71 ans pour les autres), peser au minimum plus de 50 kilos, être en bonne santé (pour cela, faites l'autotest sur : dondesang.efs.sante.fr « puis-je donner faites le test » – cela vous permettra d'éviter un déplacement inutile en cas de refus). Le don de sang dure, en lui-même, 10 minutes, mais comptez 1 heure entre l'inscription au secrétariat et la fin de la collation. La collecte se fait sur rendez-vous préalable via le site dondesang.efs.sante.fr. Il vous suffit de cliquer sur « Prendre rendez-vous », de saisir le code postal de Mûrs-Érigné puis sur « prendre rendez-vous » et choisir le créneau horaire souhaité.

Précisions utiles : tout au long de la journée, pensez bien à vous hydrater (50 cl d'eau minimum), à prendre des repas normaux (ne surtout pas venir à jeun !) et ne pas effectuer d'efforts violents avant et après le don. Les bénévoles de l'association seront là pour vous accueillir et vous guider, si besoin. Actuellement, l'Établissement Français du sang fait face à un besoin urgent de sang alors n'hésitez pas, car votre don sera des plus importants pour ceux qui l'attendent. Merci d'avance pour eux.



Contact: Association pour le Don du Sang Bénévole Pays Louet Aubance à dondesang.pla@gmail.com

En bref

Le Repair Café recherche des bénévoles !

Vous avez des compétences ou de l'intérêt pour l'électronique, l'informatique, le petit électroménager, la réparation de vélo ou le bricolage en général ? Rejoignez l'équipe de bénévoles du Repair Café ! Permanence le quatrième samedi de chaque mois, de 9 h 30 à 12 h 30.

L'association déménage en 2027. Le nouveau lieu des activités sera connu prochainement.

Contact: Repair café au 06 22 22 33 52 ou à lucanne1@bbox.fr

Carnet d'état civil

Naissances

Jules PERRET : 13/08/26
Jeanne GONÇALVES : 21/08/26
Alban GOUIN JOLIVET : 26/08/26
Charlie BUIRON DURAND : 06/09/26
Thiago VALENTE : 18/09/26
Iris BOUQUET : 22/10/26

Mariages

Freddy BRULÉ & Lucie CHESNEAU : 29/08/26
Martial FRAPPEREAU & Sophie ROUSSEL : 29/08/26
Raphaël NGUYEN & Caroline SUREAU : 05/09/26
Frédéric AUBRY & Elisabeth MIOT : 19/09/26
Maxime LEDIEU & Marie CLÉRISSE : 26/09/26
Antoine CHAUVIRÉ & Angelina PERETTI : 17/10/26
Stéphane BENOIST & Aurélie ROBERT : 17/10/26
Ludovic THEK & Mérrick BERRUÉ : 24/10/26

Décès

Jean POULAIN : 18/07/26
Didier BOURGEOIS : 11/09/26
Odette DEROUET : 25/10/26
Jacques FOUCAULT : 30/10/26

Route de Cholet : un réaménagement de l'entrée de ville en plusieurs étapes

L'entrée de ville par la route de Cholet va progressivement faire peau neuve. Dans le cadre de ce projet global de réaménagement, plusieurs interventions sont programmées afin de renouveler les réseaux et de repenser l'aménagement de la voirie.

Première étape : le renouvellement de la conduite d'eau potable

Depuis le 23 novembre, l'entreprise Colas intervient route de Cholet et chemin de Rabault pour renouveler la conduite d'eau potable. Ce chantier doit se poursuivre jusqu'au 11 décembre. Ces travaux entraînent quelques modifications temporaires de circulation dont une circulation automobile alternée par feux route de Cholet, la circulation est interdite sur une partie du chemin de Rabault, entraînant une déviation par la rue de l'Hôtel de Ville, la rue des Alouettes, le chemin de Rabault et le chemin de Bellevue. Route de Cholet, les piétons sont invités à emprunter le trottoir situé côté pair. Comme habituellement, le stationnement est interdit aux abords du chantier.

Début 2027 : place aux réseaux électriques

Une deuxième phase débutera en janvier avec l'enfouissement du réseau électrique en face de la salle des sports des Grands Moulins. Des interventions sont également prévues sur les trois poteaux électriques situés chemin de Rabault.

Février 2027 : une voirie entièrement repensée

Enfin, à partir de février, les travaux porteront sur la voirie elle-même. L'objectif : réaménager complètement cet axe pour améliorer et repenser l'entrée de ville. 8 places de stationnement classiques et une place PMR seront matérialisées. La végétalisation sera incorporée au maximum des possibilités de la zone. Une voie verte (partage piéton et cycliste) sera également créée du côté de la salle de sport.



Photomontage du projet d'aménagement (peut être amené à évoluer)



Le guichet numérique d'urbanisme coupé du 17 au 21 décembre

En 2027, les 29 communes Angers Loire Métropole changent de guichet numérique de dépôt en ligne des autorisations d'urbanisme du Droit des Sols et des DIA.

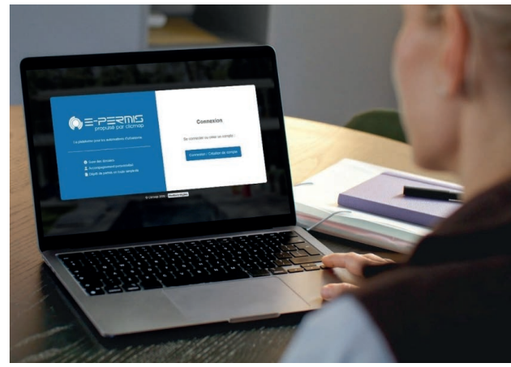
Le nouveau guichet numérique, plus moderne, permettra un meilleur suivi des demandes en cours d'instruction et permettra le dépôt en ligne de nouvelles demandes.

Afin de transférer les dossiers de l'ancien guichet vers le nouveau, le guichet actuel GNAU sera coupé du 17 décembre à 17 h au 21 décembre inclus.

Durant cette période, vous ne pourrez plus déposer ni de dossier, ni de pièces complémentaires, et de même vous ne pourrez plus recevoir ni de courriers (d'incomplet) ni de décision (arrêté).

Rappel, pour les professionnels de la construction et les personnes morales, l'utilisation du guichet numérique est obligatoire (dossiers papier refusés). Si vous aviez déjà un compte sur l'ancien guichet, vous recevrez un mail de l'éditeur du nouvel outil comprenant une procédure à suivre pour récupérer vos dossiers en cours.

À compter du 22 décembre, pour déposer les dossiers en version dématérialisée, vous pourrez créer votre compte sur www.e-permis.fr et vous laisser guider.

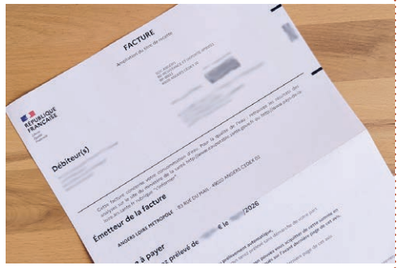


En cas de difficultés, vous pourrez joindre le service support de la Métropole à supportdematDAU@angersloiremetropole.fr

Changement de format des factures d'eau

Dans le cadre de la réforme de dématérialisation des factures, les factures d'eau sont désormais émises par le Trésor public. Ceci entraîne un changement dans la présentation des factures reçues par courrier.

Dorénavant, vous pouvez directement payer depuis votre espace personnel impots.gouv.fr (vous pouvez également utiliser l'appli mobile impots.gouv), payer en ligne sur www.payfip.gouv.fr, effectuer un virement bancaire (coordonnées bancaires indiquées sur votre facture) ou régler en espèces et par carte bancaire chez un buraliste (en présentant le QR code présent sur votre facture, dans la limite de 300 €). Si vous avez souscrit au prélèvement automatique, vous n'avez aucune démarche à effectuer.



Contact : Agence clientèle de l'eau au 02 41 05 51 15 ou à eau.clientele@angersloiremetropole.fr

En bref

Révision du PLUi : il est encore temps de donner votre avis !

Vous habitez sur le territoire d'Angers Loire métropole, vous y travaillez ou vous y passez vos journées ? Votre regard compte. La concertation pour le prochain PLUi se poursuit et il est possible de partager vos demandes, avis et idées jusqu'à février 2027, afin qu'ils puissent être examinés avant la finalisation des documents du PLUi. Retrouvez toutes les informations sur la révision du PLUi sur www.angersloiremetropole.fr/revision-plui et déposez votre contribution depuis la page « Contribuez » ou directement sur le registre dématérialisé : www.registre-dematerialise.fr/5920/

Marché de Noël à la Buissaie le 5 décembre

Le marché de Noël de la Buissaie se déroulera le samedi 5 décembre, de 10 h à 17 h 30, au sein de la résidence.

Vous pourrez profiter d'une ambiance chaleureuse et festive autour de nombreux stands. Vous y découvrirez notamment les créations réalisées par nos résidents, ainsi que les produits proposés par différents artisans : vitraux, bijoux, tricot, cosmétiques et parfums, livres pour enfants, jeux de société, saucissons, miel et bien d'autres idées cadeaux. Vous retrouverez également un stand de restauration. Sans oublier la traditionnelle tombola, dont les bénéfices contribueront au financement de la mise en place d'une salle dédiée à la mobilité et au bien-être.

Ce rendez-vous sera un joli moment de rencontre, de partage et de convivialité. Musique, décorations, douceurs de Noël et sourires contribueront à faire vivre pleinement l'esprit des fêtes au sein de notre établissement.

L'accès est gratuit.

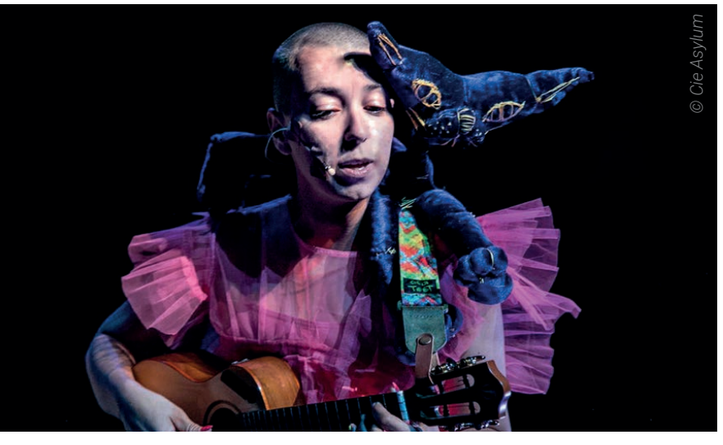


Contact: Résidence La Buissaie, 85 route de Nantes, au 02 41 79 74 80 ou à animation@labuissaie.fr

Le festival Ça Chauffe revient du 1er au 7 mars

Les compagnies du S.A.A.S reviennent à Mûrs-Érigné et aux Ponts-de-Cé pour faire rayonner le spectacle vivant au cœur de l'hiver. Pendant une semaine, artistes et publics se retrouvent autour de moments de découverte, de partage et de convivialité.

Le programme de cette 18e édition sera dévoilé mardi 15 décembre sur festival-chauffe.fr avec l'ouverture de la billetterie en ligne. La billetterie du CCJC ouvrira quant à elle le 4 janvier.



© Cie Asylum

En bref

La Bicoque ouvre ses portes

L'association des Amis et Habitants du Bourg de Mûrs (AHBM) vous invite à venir découvrir « La petite maison », située à côté de la Salle Gaillard, qui devient la Bicoque, Art et Artisanat.

Cette nouvelle boutique, dédiée aux artistes et artisans créateurs, ouvrira dimanche 6 décembre à l'occasion de la Fête de l'hiver. Elle accueillera une dizaine d'artistes et une invitée d'honneur : Marie K. Venez découvrir, échanger et préparer Noël avec ses talentueux artisans.

Dates et horaires d'ouverture pour décembre : tous les samedis et dimanches de 14 h à 19 h, les 18 et 19 décembre de 14 h à 21 h, et les 22 et 23 décembre de 14 h à 19 h. Merci de vos visites, à bientôt !

Contact: La Bicoque, 11 rue des Acacias, Jean Louis Sénèque, au 06 38 81 68 59 ou à asso.ahbm@gmail.com



Aquarelle de la bicoque
© Frédéric Moreau

Des rendez-vous chaleureux pour l'hiver au CCJC

Le Centre Culturel Jean Carmet prépare une saison hivernale placée sous le signe du partage, de la convivialité, et de la découverte. De quoi donner des idées pour les cadeaux de Noël !



© Les Trombines

La Fête de l'Hiver le 6 décembre

Pour entrer doucement dans la magie des fêtes de fin d'année, rendez-vous à la Fête de l'hiver ! Elle met à l'honneur l'artisanat, la création et le partage à travers son marché de créateurs, ses animations participatives et ses rendez-vous festifs. De 10 h à 18 h, le dimanche 6 décembre, laissez-vous porter par l'esprit de Noël au fil des allées du marché.

Pour l'occasion, les « Marquises » feront rayonner la magie des fêtes en déambulation. Entre chants, fantaisie et théâtre, elles offriront aux visiteurs de joyeux instants musicaux, semant bonne humeur, poésie et émerveillement au fil des stands. De quoi se mettre dans l'esprit des fêtes de fin d'année !

Certaines dates à ne pas oublier pour poursuivre l'année

- **Harmonie Pannetier • Samedi 12 décembre à 20 h 30 et dimanche 13 décembre à 16 h.**
  Concert • 1 h 30 • Tout public
  Gratuit, réservation conseillée sur www.harmonie-pannetier.fr
- **Ciné K-Vox « Kaléidovox fait son cinéma » • Samedi 30 janvier à 20 h 30 et dimanche 31 janvier 2027 à 15 h**
  Spectacle musical • 1 h 40
  Réservation sur Helloasso Kaléidovox
- **Mûrs en jeux • Samedi 16 janvier 2027 de 10 h à 22 h**
  Tarifs : gratuit pour les enfants / 3 €
  pour les +18 ans.



© Pascal Riondy

« J'ai 8 ans et je m'appelle Jean Rochefort » Théâtre des Béliers Parisiens

Cette année, le Père Noël vous souffle une belle idée de cadeau : glisser sous le sapin des places pour « J'ai 8 ans et je m'appelle Jean Rochefort », le spectacle du Théâtre Béliers Parisiens le 22 janvier 2027. Un cadeau original à partager avec celles et ceux que vous aimez ! C'est l'histoire de Rosalie, 8 ans, qui voit le monde en gris jusqu'à l'arrivée inattendue de Jean Rochefort et de sa célèbre moustache. Une aventure drôle, poétique et émouvante qui nous guide doucement vers la joie. Un seul-en-scène coup de cœur !

Réservation auprès du CCJC au 02 41 57 81 85 ou en ligne sur cc-jeancarmet.mapado.com . Tout public, à partir de 12 ans. Tarifs : plein 20 € / réduit 15 € / érimûrois 10 €. Le 22 janvier à 20 h 30 au CCJC.

« Intro » • Cie Backrooms

Dans la hotte de notre programmation d'hiver se cache également un véritable coup de cœur : « Intro » de la Cie Backrooms. Cette création sensible et engagée porte la voix d'un garçon qui témoigne avec force son désir d'émancipation. Vous aurez l'occasion d'échanger avec l'équipe artistique à l'issue du spectacle. Une compagnie à découvrir absolument, récompensée par le Prix du jury professionnel au concours des compagnies du Festival d'Anjou en 2026.

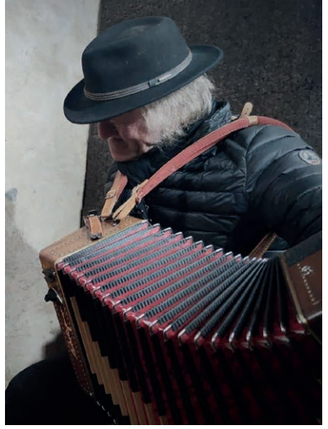
Réservation auprès du CCJC au 02 41 57 81 85 ou en ligne sur cc-jeancarmet.mapado.com . Théâtre suivi d'un échange. Public averti, à partir de 16 ans. Tarifs : plein 10 € / réduit et érimûrois 7 €. Le 19 février à 20 h 30 au CCJC.



© Nathan Villanneau

Bâbord à Mûrs : 25ème Bal Folk le 9 janvier

Des musiciens habitués aux bals folks se partageront la scène en se succédant : Bill (en solo set musicien professionnel, manceau à l'accordéon diatonique), Clam (4 musiciens : guitare, accordéon diatonique, flûtes à bec et violon) et Oléane (musiciens angevins : 2 accordéons diatoniques et guitare) et Paco à la sonorisation professionnelle.



Le bal est ouvert à tous les danseurs, qu'ils viennent seuls ou accompagnés, quel que soit leur niveau, débutants ou chevronnés. Une variété de danses sera proposée, à danser en couple, cercle, chaîne, ronde et groupe avec changement de partenaire : Mazurka, Polka, An Dro, Bourrée, Scottish, Gigue, Chapelloise, Cercle Circassien… Ouverture du guichet à 20 h 15, début du bal 20 h 30 jusqu'à 1 h du matin. Tarifs : adulte 11 € / 6 € étudiants, demandeurs d'emploi, 15 à 18 ans (sur justificatif) / gratuit moins de 15 ans. De 17 h à 18 h, une initiation gratuite aux danses folks pour les débutants, animée par Oléane, est offerte par l'association. Plusieurs danses jouées en bal le soir seront expliquées. Inscriptions auprès de Cathy à babord.a.murs@gmail.com ou participation spontanée. En fin de soirée, tous les musiciens nous feront le plaisir de se rejoindre au milieu des danseurs pour jouer quelques morceaux et finir le bal en beauté. Possibilité de pique-niquer sur place, avant le bal et d'assister à la sonorisation d'un groupe. Bar ouvert toute la soirée avec boissons et gourmandises. Prochain rendez-vous les 22 et 23 mai 2027 pour la Fête du Port de la Fontenelle qui se déroulera, comme d'habitude, sur fond de musique Folk.

Contact : Bâbord à Mûrs, 5 Bis rue du Grand Pressoir, à secretaire@babord-a-murs.fr ou sur www.babord-a-murs.fr

KaléidoVox fait son cinéma

Le spectacle musical Ciné K-Vox de la chorale KaléidoVox, déjà annoncé dans la plaquette du Centre Culturel Jean Carmet, aura lieu le samedi 30 janvier à 20h30 et le dimanche 31 janvier à 15h.



Au programme de ce nouveau spectacle : des musiques de films très divers que vous aurez plaisir et curiosité à deviner. Elles seront interprétées de façon inédite par les voix du chœur et les accompagnements des musiciens au piano, à la guitare, à la trompette et à diverses percussions. Nous voyagerons dans différents pays : aux États-Unis, au Brésil, en Espagne, au Japon, dans les Balkans et bien sûr en France en puisant dans des registres très variés. Comme au cinéma, on y rit, on y pleure, on s'émerveille, on rêve. On y chantera et dansera au rythme des claquettes. Le chœur des enfants « Les Pinsons du Jau » apportera leurs notes rafraîchissantes. C'est aussi une histoire qui tentera de raconter avec humour les aventures incroyables et rocambolesques du tournage d'un film avec tous les membres de KaléidoVox et les musiciens : une véritable aventure théâtrale sous la direction de Lara Fenaille, cheffe de chœur, d'orchestre, de scène, de plateau… Vous aurez compris que c'est un moment à ne pas manquer. Et nous nous réjouissons déjà lors de nos répétitions de partager avec vous le plaisir du chant et du jeu à l'occasion de ce prochain spectacle. Les réservations sont possibles sur le site de la chorale, sur Helloasso Kaleidovox et au Centre Culturel Jean Carmet. Ce spectacle musical est soutenu par la ville de Mûrs-Érigné et le Centre Culturel Jean Carmet.

Contact : KaléidoVox, Chorale de Mûrs-Érigné, Maison des Arts, 18 rue Pierre Lévesque, au 06 99 92 10 98, à chorale.kaleidovox@gmail.com ou sur www.choraledemurserigne.fr

En bref

L'UPAJ : une belle dynamique pour la nouvelle saison !

Découvrez nos ateliers ou offrez une belle expérience à vos proches grâce à nos bons cadeaux.

La nouvelle saison démarre dans une belle dynamique ! Il reste encore quelques places pour les ateliers du premier semestre 2027.

Et si, pour les fêtes de fin d'année, vous glissiez sous le sapin un bon cadeau UPAJ ? Une jolie façon d'offrir à vos proches un moment de découverte, de créativité et de convivialité !

Pour découvrir nos activités et nos ateliers, rendez-vous sur notre site ou contactez-nous par courriel. Nous serons ravis d'échanger avec vous !

Contact : UPAJ à universite.populaire.jacquard@gmail.com ou sur upaj.fr

« Au jardin de nos souvenirs », un cabaret gratuit pour les érimûrois de 70 ans et plus



Cette année, le traditionnel repas des aînés évolue en cabaret pour vous proposer un autre moment de rencontre : une parenthèse festive et culturelle. Venez découvrir un spectacle inédit et gratuit, le 16 décembre à 14 h, créé spécialement pour les aînés de Mûrs-Érigné (70 ans et plus), avec les artistes Marielle Dechaume et Jacques Montembault.

Depuis l'enfance, la musique chevillée au corps au cœur et à l'âme, Marielle Dechaume cultive éperdument son jardin enchanté pour mieux le partager avec le public. Accompagnée par Jacques Montembault au piano, la voix explore les répertoires avec rythmes et mélodies, allant de Prévert à Piaf, en passant par France Gall, Barbara, Sinatra, Brel ou encore Nougaro. Un cocktail d'émotions, saupoudré d'espoir, de joie et d'amour pour un spectacle unique, haut en couleur, où vous serez le meilleur complice de la chanteuse.

Un courrier a été envoyé à toutes les personnes érimûroises de 70 ans et plus dont la Commune avait les coordonnées. Si vous n'avez rien reçu, faites-vous connaître auprès du Centre Culturel Jean Carmet (CCJC). Réservations possibles jusqu'au 4 décembre auprès du CCJC, sur place (37 route de Nantes), par téléphone au 02 41 57 81 85 ou via sa billetterie en ligne. Si vous souhaitez être accompagné(e), votre accompagnant pourra participer moyennant une contribution de 8 €. Ce spectacle sera suivi d'un pot de convivialité offert par la Ville.

Afin que chacun puisse profiter de ce moment, une solution de transport solidaire pourra être proposée. Pour en connaître les modalités et organiser votre venue, contactez le CCAS au 02 41 79 78 77.

Recevoir les informations destinées aux habitants de 70 ans et plus

Afin de respecter les règles de protection des données personnelles (RGPD), la Ville ne peut plus utiliser les informations issues de ses fichiers administratifs pour constituer une liste de diffusion destinée aux habitants de 70 ans et plus. Vous avez la possibilité de vous inscrire volontairement sur un registre dédié afin de recevoir les informations, actualités et invitations qui vous sont destinées. Pour cela, contactez le service Programmation culturelle par courrier à Centre Culturel Jean Carmet, 37 route de Nantes, 49610 Mûrs-Érigné ou par courriel à centre.jean.carmet@ville-murs-erigne.fr

Le Quartet : stages et concerts pour une fin d'année festive !

Stages de danse, concerts de Noël et animations musicales : Le Quartet fait vibrer le territoire en cette fin d'année. Découvrez les rendez-vous proposés par les élèves et les équipes de l'école !

Le 7 novembre dernier, les danseurs de l'école étaient invités à explorer l'univers chaleureux et rythmé des danses latines lors d'un stage animé par Katya Caraman. Premier d'un cycle de trois stages, ce rendez-vous était l'occasion de découvrir de nouveaux pas et de travailler le rythme.

En décembre, place aux concerts de Noël ! Le 6 décembre à 15 h 30 et 17 h, les élèves en musique du pôle Beaulieu se retrouveront au pôle culturel de Faye-d'Anjou. Le 12 décembre à 17 h, les élèves du pôle Mûrs-Les Garennes proposeront un concert festif à l'espace Aimé-Moron, à Juigné-sur-Loire.

Le Quartet participera également au Festival d'hiver et d'étoiles les 5 et 6 décembre à Brissac-Quincé, avec notamment la Team Band, le trio de cuivres, l'ensemble de saxophones et la Fanfare à Camille.

Enfin, le 16 décembre, des moments musicaux rythmeront la journée à l'école de musique de Chalonnes-sur-Loire, pour célébrer ensemble l'approche des vacances.

Autant d'occasions de partager sa passion de la musique et de la danse avec convivialité !

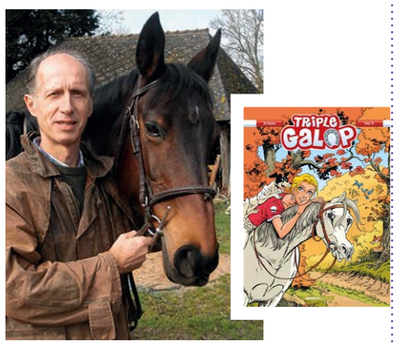


Contact : École de musique et de danse Le Quartet, Maison des arts, 18 rue Pierre Lévesque, au 07 49 36 55 82, à contact@lequartet.fr ou sur www.lequartet.fr

Angers BD : exposition des planches de Benoît du Peloux

Dans le cadre du festival Angers BD, la médiathèque expose l'auteur angevin Benoît du Peloux du 1er décembre au 27 février.

Plus de 80 planches originales, couleurs et noir et blanc, extraites de ses bandes dessinées adultes et jeunesse, dont la très populaire « Triple galop » en 19 tomes, seront visibles aux horaires d'ouverture de la médiathèque.



Une visite commentée avec l'auteur aura lieu samedi 5 décembre à 10 h 30. Entrée libre, durée 1 h. Trois ateliers BD avec Benoît du Peloux seront organisés pour les enfants de 7 à 12 ans. Durée de 1 h 30 à 2 h. Gratuit, réservation obligatoire à la médiathèque (jauge limitée). Dates non définies au moment de notre publication, n'hésitez pas à contacter la médiathèque pour être tenu informé !

Élise Archambault et Elisabeth Hermil a cappela le 10 décembre

Dans le cadre de son partenariat avec le département de Maine-et-Loire en tant que pôle ressources Scène musicale 49, la médiathèque vous offre une soirée musicale gratuite avec Élise Archambault et Elisabeth Hermil pour une performance en duo et a cappella.

Des chants sacrés, des chants profanes, de la musique savante et de la musique populaire, ce récital a cappella est un mélange doux et heureux de musiques extrêmement variées, interprétées avec authenticité et drôlerie autant qu'avec exigence et délicatesse.



Liées par une solide amitié, complémentaires dans leurs voix, leur présence et leur caractère, Élise Archambault et Elisabeth Hermil offrent un moment rare de complicité en musique. Les timbres s'harmonisent merveilleusement, au service de l'expression, du sens, de l'émotion. La beauté du son nous laisse un parfum de rêverie, d'évasion, de chaleur. Sans oublier la part du rire ! Œuvres de Purcell, di Lasso, Morley, Friderici ; chants de Noël et chants traditionnels basques et séfarades ; chansons des Frères Jacques, canons, surprises… Réservation conseillée.

Contact : Médiathèque Jean Carmet au 02 41 57 82 11 ou à mediatheque@ville-murs-erigne.fr

En bref

La Médiathèque vous accueille plus longtemps

Depuis le 2 novembre, la médiathèque Jean Carmet a modifié ses horaires sur les périodes scolaires afin de vous accueillir dès 14 h le vendredi au lieu de 16 h. Dorénavant, son équipe vous attend le mardi de 16 h à 18 h, mercredi et samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, et vendredi de 14 h à 18 h.

Le lundi et le jeudi restent les jours d'accueil réservés aux scolaires de la commune, ainsi qu'aux crèches, assistantes maternelles et associations érimûroises

À partir des vacances scolaires de février, son amplitude horaire d'ouverture sera elle aussi augmentée chaque première semaine des « petites » vacances scolaires, le mardi, avec un accueil dès 14 h au lieu de 16 h. Ainsi, chaque 1ère semaine, elle sera ouverte le mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h, mercredi et samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Et les deuxièmes semaines, le mardi de 16 h à 18 h, mercredi et samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, et le vendredi de de 14 h à 18 h.

Contact : Médiathèque Jean Carmet, 37 route de Nantes, au 02 41 57 82 11 ou à mediatheque@ville-murs-erigne.fr

Les contes de Noël reviennent à la médiathèque



L'équipe de la médiathèque attend les enfants de 1 à 6 ans pour la lecture à haute voix de contes de Noël mercredi 23 décembre à 10 h 30.

Sports & loisirs

Érimûr'Ânes en action

Pour 2026-2027, Érimur'Ânes a décidé de lancer une nouvelle dynamique. L'année 2026-2027 sera un temps et une occasion de remobiliser les bénévoles, eux qui sont la force d'action de toute association, sans en avoir forcément conscience !



Adultes et jeunes bénévoles en action

L'association va leur proposer de donner un peu de leur temps et de leur énergie, dans une, ou plusieurs Commissions (soins et bien-être des équidés ; travaux ; entretien des pâtures ; communication ; manifestations ; évènements). Chacun peut choisir selon ses souhaits, ses aptitudes, ses savoir-faire. La participation aux activités des commissions se doublera d'un accompagnement pour les nouveaux bénévoles (au besoin, sous forme de « coaching » personnalisé) permettant de développer l'autonomie et la responsabilité… des adultes comme des mineurs. Elle accueille d'ailleurs avec plaisir, pour cette nouvelle saison, 8 bénévoles supplémentaires (les mineurs de - de 14 ans doivent être accompagnés d'un de leur parent, aussi bénévole). Et pour la mise en pratique, toute une programmation d'évènements jusqu'en avril : 5 et 6 décembre : participation aux « portes-ouvertes » de l'établissement vinicole Jolly (balades en carriole et à dos d'ânes), 13 décembre : Equifun / Hunter (disciplines équestres particulières) concours interne de notre association. Public bienvenu. 22 au 26 février : semaine de stage. 4 ou 11 avril : Equifeel annuel (discipline équestre ludique à pied). Ouvert aux candidats extérieurs et au public également. Venez nous découvrir !

Contact : Érimûr'Ânes à asso.erimanes@gmail.com, sur asso.erimuranes.free.fr ou sur Facebook, Instagram, Tik-Tok

Le foot féminin n'a pas fini de grandir

La féminisation du football se vit aussi à Mûrs-Érigné : dans la pratique pour tous les âges et niveaux, au niveau de ses animations et au sein de ses équipes dirigeantes.

Fidèle à son projet club 2024-2028, l'ASI Football favorise la féminisation, notamment dans le cadre du sport-santé et de ses équipes de Foot en Marchant. L'équipe Loisirs adultes continue de jouer deux fois par mois le vendredi soir. Une dizaine de joueuses sont assidues et certaines participent, sur la base du volontariat, aux entraînements de l'équipe Seniors du Groupement Féminin. C'est un regroupement de clubs avec les voisins du Saint-Melaine OS et du FCL Juigné. Pour sa deuxième saison d'existence, quatre équipes officielles prennent part aux compétitions : les Seniors, les U18 (avec quelques voisines de Brissac), les U15 et les U13. Les entraînements et les matchs se jouent sur chacun des trois stades selon trois périodes découpant la saison de fin août à mi-juin. Outre les résultats sportifs, le plaisir de partager des émotions collectives guide les joueuses et leurs équipes d'encadrants. Manifestation phare de l'ASI Foot, le Tournoi des P'tits U se décline désormais au féminin avec une date spécifique, généralement le 7 mai. La féminisation profite aussi au Bureau qui décide de la stratégie du club de plus de 400 licenciés. Trois femmes font maintenant partie de l'équipe de 14 bénévoles membres du bureau directeur. Ce n'est pas encore la parité, mais c'est un record pour le club créé en 1949 !



Le plateau Loisirs du 2 octobre s'est terminé par une photo collective « Octobre Rose »

Contact : ASI Foot à secretariat@asi-foot.fr

Un nouveau club de course à pied

Depuis septembre, deux fois par semaine, une trentaine de coureurs se retrouvent devant le stade des Varennes et forment désormais un club : Les athlètes de Mûrs-Érigné. Et si vous les rejoigniez ?

L'athlétisme est un sport de plus en plus pratiqué. C'est pour cela que des passionnés se sont regroupés autour de la création d'un club d'athlétisme. Les lundis et jeudis, de 19 h à 20 h 15, ils s'entraînent dans la bonne humeur. Au programme, 20 minutes de footing en endurance fondamentale, poursuivi par des gammes techniques, du gainage afin d'enchaîner par un cœur de séance : travail de la VMA ou des allures au seuil. L'adhésion simple pour l'année est de 35 € et de 100 € avec une licence permettant de participer à des compétitions. L'entraînement est encadré par des passionnés très expérimentés. Tous les niveaux sont les bienvenus et les jeunes admis dès 14 ans. Une piste d'athlétisme est actuellement matérialisée sur le parking (semi éclairé) face au complexe des Varennes. Le club espère trouver une solution pour pérenniser un site de pratique plus durable. L'objectif du club est la convivialité et l'émulation au service de la pratique de la course.



Entraînement du 14 septembre, 1er jour du club

Contact : Les athlètes de Mûrs-Érigné au 06 86 35 20 91 ou à murserigneathletisme@gmail.com

Le MEBC fait équipe

Les saisons se suivent et se ressemblent. Le MEBC reconduit cette saison toutes les actions ayant pour but de fédérer ses équipes, remercier ses partenaires et témoigner de sa solidarité.

Pour lancer cette nouvelle saison, lors de son Media Day, les Diables Rouges du MEBC se sont exceptionnellement mis en pose le temps d'un shooting photos. Ce moment de cohésion d'équipe semble avoir profité à chacune d'elles : les équipes performent en ce début de saison. Mais faire équipe pour un club, c'est aussi faire équipe avec ses partenaires. Le MEBC a à cœur de les en remercier régulièrement, notamment en leur dédiant une soirée : moment d'échanges et de partage important afin de leur montrer tout ce qu'ils apportent au club. Une autre valeur du club étant la solidarité, la commission Eco citoyenne a également renouvelé l'opération Octobre Rose : une sensibilisation désormais connue mais non moins nécessaire. Les prochaines actions seront quant à elles festives, une soirée conviviale fin novembre et un samedi, début décembre consacré aux plus petits : sans aucun doute, les diablotins se réjouiront de rencontrer un Père Noël basketteur.



L'équipe U7, les diablotins du club

Contact: Facebook : mebcmurserignebasketclub

Avoir une activité physique dans un cadre convivial

Vous souhaitez prendre ou reprendre une activité physique sans pression ? En toute convivialité et en vous amusant ? Rejoignez AHCV, le mardi de 9 h à 11 h, salle des Grands Moulins.

Nous sommes tous de niveaux différents et pourtant nous nous « confrontons » les uns aux autres dans la bonne humeur, sans heurt et dans le respect de tous. Plusieurs jeux de ballon (en mousse) et un léger renforcement musculaire vous seront proposés. Certains courent, d'autres marchent, pas de jugement. Quelques fois, ce sont des jeux avec des raquettes, du tir à l'arc, mais toujours des sports adaptés à des néophytes. Nous terminons par du badminton ou, pour ceux qui le souhaitent, du renforcement musculaire. Nous proposons aussi de la gym sur chaise et équilibre de 11 h à 12 h salle des Grands Moulins. Venez pratiquer des mouvements adaptés pour tous, par l'exécution de gestes, de marches, de jeux doux favorisant le maintien de l'équilibre, le tonus, la coordination et le plaisir de partager un moment de détente avec le groupe. N'hésitez pas à venir faire 2 séances d'essai. Renseignements auprès de Danièle au 06 29 80 78 10 (n'hésitez pas à laisser un message pour être recontacté).

Contact: AHCV Multisports santé au 06 61 82 70 03 ou à comahcv@gmail.com

Le Tennis de Table a démarré la saison avec dynamisme !

Un nouvel entraîneur, des effectifs toujours conséquents et une belle énergie collective : le club de tennis de table de Mûrs-Érigné aborde cette nouvelle saison avec enthousiasme et ambition.

Le club de tennis de table poursuit son développement et entame cette nouvelle saison sous les meilleurs auspices. Avec 130 licenciés actuellement, le club confirme son attractivité et espère, comme la saison dernière, atteindre les 150 licenciés d'ici la fin de l'année sportive. Une belle dynamique qui témoigne de l'engouement pour le tennis de table et de la vitalité de l'association. Cette saison est notamment marquée par l'arrivée de Célien Pallot, le nouvel entraîneur, qui apporte un nouvel élan au club ! Son engagement et son investissement insufflent une nouvelle dynamique aux entraînements, avec l'envie de permettre à chacun de progresser, quel que soit son âge ou son niveau. Entre apprentissage, perfectionnement et plaisir de jouer, le club entend continuer à accompagner ses adhérents dans leur pratique, tout en cultivant l'esprit collectif qui fait sa force. Autre motif de satisfaction, le groupe Loisirs continue de se développer. De plus en plus apprécié, il permet à chacun de pratiquer le tennis de table dans une ambiance conviviale, sans nécessairement rechercher la compétition. Que l'on soit débutant ou joueur confirmé, l'essentiel reste le même : partager un bon moment autour de la table, progresser à son rythme et prendre plaisir à jouer ensemble. Au-delà des résultats sportifs et du nombre de licenciés, ce qui caractérise avant tout l'ASI TT, c'est le plaisir de se retrouver et la convivialité.

Contact: ASI Tennis de Table au 06 68 28 94 48 ou à asittmurs@gmail.com



Expression d'élus

Gardons un cap positif

Notre collectivité fait face à un tournant décisif. Le projet de budget national prévoit un nouvel effort de 5,4 milliards d'euros demandé aux Collectivités locales. Derrière ces chiffres froids décidés à Paris, la réalité pour notre commune est immense : c'est l'avenir de nos écoles, l'entretien de notre voirie, la vitalité de nos services publics et l'accompagnement de nos associations qui sont directement menacés.

Face à ces injonctions budgétaires, notre position est claire : nous refusons de sacrifier la qualité de vie dans notre commune.

Notre responsabilité n'est pas de baisser les bras, mais de redoubler d'exigence. Nous continuerons à exiger le respect des intérêts de notre territoire, tout en maintenant le cap d'une gestion rigoureuse.

Car une Collectivité n'est pas qu'une ligne comptable. C'est une communauté vivante, faite de ses commerçants, de ses bénévoles, de ses agents et de ses habitants qui font battre le cœur de notre ville chaque jour.

Malgré les incertitudes, nous ne renoncerons à rien. Préserver nos services de proximité, soutenir nos initiatives locales et préparer l'avenir resteront notre boussole.

Plus que jamais, cette période exige de resserrer les rangs. Vos idées et vos interpellations sont nos meilleurs boucliers pour construire un territoire audacieux, solidaire et résolument tourné vers l'avant.

Restons unis et mobilisés pour notre commune et pour son avenir.

Le groupe majoritaire, « Nouveau Cap pour Mûrs-Érigné ».

Une démocratie locale malmenée

Renaturation de la cour d'école, plan alimentaire de référence, projet culturel de territoire… Tous ces projets que nous avons menés avaient un point commun : la participation des habitants. Notre objectif était d'être au plus près de vos attentes, de construire ensemble et de redonner goût à l'exercice de la démocratie. Nous voulions que ces projets ne soient pas de simples promesses électorales, mais des projets vivants, qui évoluent avec vous.

Avec la nouvelle équipe majoritaire, la démocratie participative a disparu : fini les commissions municipales ouvertes, le comité consultatif citoyen (que nous avions prévu de réorganiser), le café des élus… C'est aussi un affaiblissement de la démocratie, avec la forte réduction du nombre de conseils municipaux. Mais c'est surtout l'attitude générale de la nouvelle majorité qui nous inquiète. Malgré les intentions affichées de dialogue et de transparence, nous constatons des méthodes autoritaires dans le traitement de certains sujets.

C'est notamment le cas de l'association AGIS, à qui avait été confiée la gestion du camping municipal en 2023, ainsi que celle du Germoir, le tiers-lieu de Mûrs-Érigné qui porte des projets à finalités culturelles, éducatives, nourricières liées aux transitions écologiques et sociales.

Chassée dans un premier temps du camping, qui sans surveillance aujourd'hui est vandalisé, l'association est sommée de quitter son local, l'ancien foyer des jeunes, début 2027. Le tout sans réelle concertation préalable, contrairement à ce qu'affirme la majorité.

La nouvelle équipe s'est-elle donnée pour mission de détruire ce que nous avons mené durant quatre ans ? La restauration scolaire propose de moins en moins de produits bio, les ordonnances vertes destinées aux femmes enceintes ont été supprimées et le projet culturel de territoire, patiemment construit avec les habitants pendant plusieurs mois, a été mis en sommeil…

Parallèlement, la nouvelle majorité continue de décrédibiliser le travail de notre équipe. Dans le dernier numéro de La Gogane, elle nous reproche une perte de 727 000 € sur le budget 2026, alors que nous avions présenté un résultat excédentaire de plus de 1,6 million d'euros ! Malgré nos demandes d'explications, elle refuse de nous recevoir et use, comme lors du dernier conseil municipal, de dénigrement, d'autoritarisme et d'intimidation, à la limite de menaces.

De tels agissements sont inacceptables. Nous demandons à la majorité de renouer au plus vite le dialogue avec les élus minoritaires (45 % des suffrages), ainsi qu'avec les associations et les Érimurois(e)s qui souhaitent être entendus.

Le groupe minoritaire, « Mûrs-Érigné en Actes ».

Prochains conseils municipaux : mardis 19 janvier, 16 février et 30 mars à 19h30 à l'Hôtel de Ville.

Séances ouvertes au public et retransmises en direct sur la chaîne YouTube de la Ville (lien partagé sur le site et la page Facebook de la Ville). Retrouvez les ordres du jour et les compte-rendus des séances sur www.murs-erigne.fr/citoyenne/conseil-municipal

L'agenda érimûrois

Décembre

Du 1er décembre au 27 février
Exposition Angers BD : Benoît du Peloux
à la médiathèque

Samedi 5 décembre
Marché de Noël de la Buissaie
de 10h à 17h30 au 85 route de Nantes

Dimanche 6 décembre
Fête de l'hiver **de 10h à 18h**
sur la parking de la salle Gaillard
Inauguration de La Bicoque
de 14h à 19h au 11 rue des Acacias

Mercredi 9 décembre
« Il faut brûler maman » (cinéma)
à 20h30 au CCJC

Jeudi 10 décembre
Duo a cappella
à 20h à la médiathèque
Collecte don du sang
de 15h30 à 19h30 au CCJC

Samedi 12 décembre
« Harmonie Pannetier » (concert)
à 20h30 au CCJC

Dimanche 13 décembre
« Harmonie Pannetier » (concert)
à 16h au CCJC

Mercredi 16 décembre
« Au jardin de nos souvenirs » (cabaret)
à 14h au CCJC
« Camembert » (cinéma)
à 20h30 au CCJC

Vendredi 18 décembre
Concours de palets de l'ASI Foot
de 19h à 23h à la salle Myriam Charrier

Mercredi 23 décembre
Contes de Noël (jeune public)
de 10h30 à 11h30 à la médiathèque

Janvier 2027

Samedi 9 janvier
Initiation danses folk de Bâbord à Mûrs **de 17h à 18h au CCJC**
Bal folk de Bâbord à Mûrs
de 20h30 à 1h au CCJC

Dimanche 10 janvier
Super Loto de l'ASI Foot
de 14h à 18h au CCJC

Samedi 16 janvier
Mûrs en jeux
de 10h à 22h au CCJC

Mardi 19 janvier
Conseil municipal
à 19h30 à l'Hôtel de Ville

Vendredi 22 janvier
« J'ai 8 ans et je m'appelle Jean Rochefort » (théâtre)
à 20h30 au CCJC

Samedi 23 janvier
Vœux du Maire à la population
à 10h30 au CCJC

Samedi 30 janvier
« Ciné K-Vox : KaléidoVox fait son cinéma » (spectacle musical)
à 20h30 au CCJC

Dimanche 31 janvier
« Ciné K-Vox : KaléidoVox fait son cinéma » (spectacle musical)
à 15h au CCJC

Plus d'infos :
www.murs-erigne.fr
MursErigneOfficiel
@murserigneofficiel

Février

Mardi 16 février
Conseil municipal
à 19h30 à l'Hôtel de Ville

Mercredi 17 février
Réunion publique : frelon à pattes jaunes
à 18h à l'Espace Bellevue

Vendredi 19 février
« Intro » (théâtre)
à 20h30 au CCJC

Mars

Du 1er au 7 mars
Festival ça Chauffe !
aux Ponts-de-Cé et à Mûrs-Érigné

Samedi 20 mars
Super loto de l'ASI Foot
de 19h à 23h au CCJC

Mardi 30 mars
Conseil municipal
à 19h30 à l'Hôtel de Ville

À noter

Marché hebdomadaire :
au parc du Jau
Tous les vendredis
de 16 h 30 à 19 h 30.

Contes d'Aïcha :
à la médiathèque
Des histoires pour petites et grandes oreilles : les mercredis 16 décembre 2026 ; 6 et 20 janvier ; 3 et 17 février ; 3, 17 et 31 mars ; 14 et 28 avril ; 12 et 26 mai ; 9 et 23 juin ; 7 juillet 2027.